



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00983

Numéro SIREN : 478 826 753

Nom ou dénomination : FUTURES ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2014 sous le numéro de dépôt 24673

FUTURES ENERGIES

Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 000 €
Siège Social : 2, Place Samuel de Champlain-92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 478 826 753

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2014

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, constatant que l'exercice social clos le 31 décembre 2013 se solde par une perte de (1 982 354) euros, décide, sur proposition du Président, d'affecter cette perte au poste « report à nouveau », débiteur d'un montant de (11 725 364) euros, qui sera alors porté à un montant débiteur de (13 707 718) euros.

Les capitaux propres après affectation du résultat s'établissent à 16 945 822 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique prend acte de la démission du commissaire aux comptes titulaire Mazars, ainsi que de celle de son suppléant CBA.

En conséquence, L'Associé Unique décide de nommer en remplacement :

- ERNST & YOUNG et Autres, domicilié 1 Place des Saisons à Courbevoie (92400) dans les fonctions de commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- AUDITEX, domicilié 1 Place des Saisons à Courbevoie (92400), dans les fonctions de commissaire aux comptes suppléant, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit

jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne pouvoir à Mme Gomes, Secrétaire de l'assemblée pour certifier conforme des copies ou extraits du présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et particulièrement à la Gazette du Palais, domiciliée sis Service des formalités, 12 Place Dauphine – 75001 Paris, pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée

Extrait certifié conforme



**Le secrétaire
Sandra Gomes**